



Conseil économique et social

Distr. générale
13 mars 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Soixante et unième réunion plénière

Genève, 10-12 juin 2013

Ordre du jour provisoire annoté

La réunion plénière s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève (Suisse),
le lundi 10 juin 2013, à 9 h 30.

I. Ordre du jour provisoire

1. Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant pour la Conférence des statisticiens européens de la session de 2013 de la Commission économique pour l'Europe.
3. Difficultés liées à la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) et à la mesure du développement durable dans le prolongement de la Conférence Rio+20.
4. Difficultés rencontrées pour donner accès aux microdonnées à des fins de recherche.
5. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques.
6. Rapports, directives, recommandations et autres documents élaborés sous les auspices de la Conférence:
 - a) Cadre conceptuel et indicateurs proposés pour mesurer le développement durable;
 - b) Rapport faisant le point sur la mesure du capital humain;
 - c) Directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps.
7. Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe:
 - a) Statistiques de la pauvreté;
 - b) Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence: statistiques bancaires, statistiques de l'assurance et statistiques financières; vieillissement de la population; et activités politiques et communautaires, y compris le bénévolat;
 - c) Résultats des travaux du groupe des amis de la présidence de la Commission de statistique de l'ONU sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle.

8. Programme de travail du sous-programme statistique de la CEE:
 - a) Rapports du Bureau et des équipes de spécialistes de la Conférence et Programme statistique de la CEE pour 2013;
 - b) Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la CEE pour 2014-2015.
9. Choix des thèmes des séminaires à organiser dans le cadre de la réunion plénière de la Conférence en 2014.
10. Élection du Bureau de la Conférence.
11. Questions diverses.
12. Clôture de la réunion.

II. Annotations

La soixante et unième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens est organisée ainsi qu'il a été demandé à la soixantième réunion plénière de la Conférence (ECE/CES/83) et conformément aux règles régissant les travaux de la Conférence et de son Bureau, qu'elle a adoptées à sa réunion plénière de 2005 (CES/2005/2).

La réunion plénière comprendra une séance officielle et deux séminaires.

1. Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire et le calendrier proposés ont été arrêtés par le Bureau de la Conférence à sa réunion des 5 et 6 février 2013. L'ordre du jour provisoire sera présenté à la Conférence pour approbation.

2. Questions découlant pour la Conférence des statisticiens européens de la session de 2013 de la Commission économique pour l'Europe – pour information

Ce point de l'ordre du jour sera consacré aux incidences des décisions de la CEE sur les travaux de la Conférence et le Programme statistique de la CEE.

Les résultats de l'examen des travaux de la CEE, y compris du sous-programme statistique, seront présentés à la Conférence pour information. L'examen fournit des recommandations et des propositions concrètes concernant les priorités futures des activités de chaque sous-programme de la CEE.

3. Difficultés liées à la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale et à la mesure du développement durable dans le prolongement de la Conférence Rio+20 – pour examen et recommandations

Ce point sera examiné dans le cadre d'un séminaire d'une journée organisé par les Pays-Bas, la Slovénie et la Suisse, la présidence étant assurée par les Pays-Bas.

Le séminaire a pour objet d'examiner les incidences pour la communauté statistique de deux importants faits nouveaux survenus au niveau international. Il s'agit, premièrement, de l'attention accrue accordée au développement durable sur le plan des politiques publiques dans le contexte de la suite à donner au Sommet Rio+20, de l'établissement d'objectifs de développement durable et du programme de développement au-delà de 2015, et, deuxièmement, de l'adoption du SCEE par la Commission de statistique de l'ONU en février 2012.

a) Thème 1: Mesurer le développement durable dans le prolongement de la Conférence Rio+20

Le débat, organisé par la Suisse, portera sur la manière dont l'expérience fournie aux niveaux national et international par les indicateurs du développement durable pourrait contribuer à l'élaboration d'objectifs de développement durable et des sous-objectifs et indicateurs correspondants par un processus participatif. Les moyens d'associer les milieux de la statistique officielle à l'élaboration des objectifs de développement durable seront passés en revue. Il sera question du rôle et de la responsabilité de la statistique officielle dans la définition de ces objectifs, par comparaison avec le rôle des décideurs et des pouvoirs publics. Le débat sera également consacré aux travaux visant à élaborer un cadre conceptuel et des indicateurs permettant de mesurer le développement durable entrepris par l'Équipe spéciale CEE/Eurostat/Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (le cadre conceptuel sera soumis à la Conférence pour approbation au titre du point 6) a) de l'ordre du jour).

Le débat portera en outre sur la dimension mondiale de la mesure du développement durable. Du fait de la mondialisation, le développement durable d'un pays ne peut être considéré isolément. Le nouveau défi consiste donc à mesurer les interactions entre les pays dans l'optique du développement durable.

b) Thème 2: Principaux défis concernant la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale

Le débat, organisé par la Slovaquie, abordera les moyens de mettre en œuvre le SCEE en tenant compte de la situation nationale, et d'en soutenir la mise en œuvre dans les pays au moyen d'une coopération internationale. Le SCEE peut générer tout un éventail de statistiques et d'indicateurs qui doivent ensuite être adaptés aux priorités et aux besoins nationaux. Il sera question de l'utilisation du SCEE en tant que cadre permettant de mesurer des initiatives telles que la «croissance verte» ou l'«économie verte». Le débat portera sur les principaux défis à relever dans la mise en œuvre du SCEE et sur la manière de répondre aux besoins de coordination et de communication entre le bureau national de statistique et les organismes et ministères nationaux chargés de l'environnement, à la nécessité d'une approche multidisciplinaire et aux problèmes liés à la disponibilité des données.

c) Conclusions et recommandations concernant les travaux futurs

Les participants formuleront des conclusions et envisageront des mesures propres à remédier aux problèmes identifiés au cours des deux débats. L'objectif est de proposer des mesures concrètes que les pays et les organisations internationales pourraient prendre conjointement.

4. Difficultés rencontrées pour donner accès aux microdonnées à des fins de recherche – pour examen et recommandations

Ce point sera examiné dans le cadre d'un séminaire organisé par les États-Unis d'Amérique, la Nouvelle-Zélande et la Slovaquie, qui en assurera la présidence.

Les participants examineront les nombreuses difficultés stratégiques à surmonter pour concilier la demande croissante d'accès aux microdonnées à des fins de recherche et les exigences de confidentialité des données statistiques.

Les méthodes et techniques de gestion de la confidentialité se sont considérablement développées au cours de la dernière décennie. La Conférence a adopté deux directives: *Principes et lignes directrices concernant la gestion de la confidentialité statistique et de l'accès aux données* (2007) et *Principes et lignes directrices relatifs à la confidentialité dans le contexte de l'intégration des données réalisée à des fins statistiques ou aux fins de travaux de recherche connexes* (2009). De plus en plus d'organisations donnent accès à des microdonnées à des fins de recherche et les procédures sont désormais moins contraignantes. Les microdonnées font partie des éléments essentiels d'un système de gestion efficace et jouent un rôle important dans l'industrialisation de la production de statistiques. Le partage des ressources et des données grâce aux archives permet également de gagner en efficacité. L'accès aux microdonnées aidera les organismes statistiques à renforcer leur position face à d'autres producteurs de données.

Cela étant, la multiplication de données brutes librement accessibles à partir de sources diverses («données massives») peut accroître les risques de divulgation par le biais de techniques sophistiquées de confrontation et de visualisation des données et de systèmes d'information géographique. En outre, la mondialisation a engendré des besoins d'accès aux microdonnées par-delà les frontières.

Le séminaire vise à faire avancer la réflexion commune dans ce domaine, stimulée par les bonnes pratiques des organismes nationaux de statistique, et à promouvoir des méthodes innovantes et axées sur l'avenir.

a) Thème 1: Éléments moteurs de l'accès aux microdonnées

Le débat, organisé par les États-Unis d'Amérique, sera consacré à l'évolution des besoins des utilisateurs en matière d'accès aux microdonnées. Il s'agira de déterminer quels sont les principaux utilisateurs et les raisons du besoin accru d'accès aux microdonnées. Différentes questions seront passées en revue: rapprochement, utilisation et réutilisation des données aux fins de recherches internes et externes; différence entre l'accès aux données sociales et l'accès aux données des entreprises et manière de traiter les données combinées relatives aux entreprises et aux ménages; et accès transfrontière aux microdonnées. De nouveaux phénomènes, tels que les «données massives» et les données publiques, ainsi que de nouveaux outils, tels que les systèmes d'information géographique, créent à la fois des possibilités et des contraintes en matière de gestion de la confidentialité.

b) Thème 2: Comment les bureaux de statistique nationaux devraient-ils réagir, en passant du souci d'éviter les risques à la gestion des risques?

Le débat, organisé par la Nouvelle-Zélande, aura pour objet de repenser les services liés aux microdonnées dans le cadre de la stratégie commerciale des bureaux de statistique nationaux. L'analyse des microdonnées devient de plus en plus importante pour prendre des décisions motivées et appropriées. Comment le processus de production pourrait-il être rationalisé en vue d'améliorer l'accès aux microdonnées à des fins de recherche? L'accès aux microdonnées devrait-il être un service à part entière ou uniquement un sous-produit statistique? Les chercheurs peuvent-ils participer au financement de l'infrastructure?

Le débat portera également sur les politiques, les règles et les procédures à appliquer et les processus nécessaires pour aider les utilisateurs de microdonnées. Il sera question de la coopération entre les bureaux de statistique nationaux et les autres fournisseurs de données dans la création d'archives destinées aux chercheurs.

c) Conclusions et recommandations concernant les travaux futurs

Les participants formuleront des conclusions et envisageront des mesures propres à remédier aux problèmes identifiés au cours des deux débats. L'objectif est de proposer des mesures concrètes que les pays et les organisations internationales pourraient prendre conjointement.

5. Travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques – pour décision

Le rapport relatif à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques sera soumis à la Conférence pour approbation. Le rapport propose une nouvelle structure de gouvernance concernant les travaux entrepris sous les auspices du Groupe de haut niveau. Le Bureau de la Conférence a créé le Groupe de haut niveau en 2010 afin d'orienter l'évolution stratégique du mode de production des statistiques officielles. Au cours des réunions plénières de 2011 et de 2012, la Conférence a fermement appuyé les travaux du Groupe et a approuvé sa vision d'ensemble, ainsi que la stratégie élaborée en vue de moderniser la production et les services statistiques.

Un document précisant les problèmes liés à l'utilisation de «données massives» dans les milieux de la statistique officielle est soumis à la Conférence pour information (ECE/CES/2013/20).

6. Rapports, directives, recommandations et autres documents élaborés sous les auspices de la Conférence

Trois documents seront soumis pour examen à la réunion plénière de 2013 de la Conférence.

a) Cadre conceptuel et indicateurs proposés pour mesurer le développement durable – pour décision

L'Équipe spéciale CEE/Eurostat/OCDE sur la mesure du développement durable a été créée en 2009 par le Bureau de la Conférence afin d'élaborer un cadre conceptuel et de proposer un ensemble d'indicateurs permettant de mesurer le développement durable. Cette initiative faisait suite aux travaux d'un groupe de travail qui avait élaboré la publication intitulée *Measuring Sustainable Development* (2009). La Conférence a examiné le résumé analytique du rapport de l'Équipe spéciale en 2011, pris les principaux messages et un bref exposé du rapport en 2012. Elle a résolument souscrit à ces travaux.

Le Bureau de la Conférence a examiné en novembre 2012 l'ensemble du rapport, y compris le cadre conceptuel et les indicateurs proposés, et a demandé au secrétariat de consulter tous les membres de la Conférence par voie électronique, ce qui a été fait en décembre 2012 et janvier 2013. Dans leurs réponses, les pays et organisations ont approuvé le rapport. Bon nombre de pays en ont souligné l'importance dans l'optique d'une clarification et d'une harmonisation d'un domaine aussi complexe que la mesure du développement durable. Plusieurs pays ont formulé des remarques de fond et des suggestions touchant à la rédaction qui contribueront à améliorer le texte. Le rapport sera mis à jour avant la réunion plénière de la Conférence afin de tenir compte des observations reçues. Le secrétariat fournira un résumé des réponses reçues à la suite de la consultation électronique. Si les résultats de celle-ci s'avèrent concluants, le rapport sera soumis à la Conférence pour approbation.

b) Rapport faisant le point sur la mesure du capital humain – pour décision

À l'issue du séminaire de la Conférence sur la mesure du capital humain, organisé en juin 2011, la Conférence a demandé à un petit groupe d'experts d'établir un rapport faisant le point de ce qui avait été fait jusqu'alors pour mesurer le capital humain. Le rapport a été élaboré par l'OCDE et un groupe d'experts placé sous la direction de la Nouvelle-Zélande. Le Bureau de la Conférence l'a examiné en novembre 2012 et en a approuvé les recommandations concernant les travaux futurs envisagés. Le rapport fera l'objet d'une consultation électronique auprès de tous les membres de la Conférence en mars et avril 2013. Si les résultats de la consultation sont concluants, le rapport sera soumis à la Conférence pour approbation. Il a également été diffusé en novembre 2012 en tant que document de travail de l'OCDE sur les statistiques (STD/DOC(2012)4).

c) Directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps – pour décision

Le Bureau de la Conférence a créé l'Équipe spéciale des enquêtes sur les budgets-temps en novembre 2010 afin d'élaborer des directives visant à aider les pays à réaliser ce type d'enquêtes et à améliorer la comparabilité des résultats au niveau international. Le Bureau de la Conférence a examiné le projet de directives à sa réunion de février 2013 et a décidé de l'envoyer par voie électronique à tous les membres de la Conférence pour consultation en mars et avril 2013. Si les résultats de celle-ci s'avèrent concluants, les directives seront soumises à la Conférence pour approbation.

7. Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe

Ce point de l'ordre du jour est consacré à la coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la CEE et aux décisions et recommandations que la Conférence devrait adopter à ce sujet. Les examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence dans certains domaines statistiques afin d'identifier les lacunes ou les chevauchements d'activités et d'aborder de nouvelles questions constituent d'importants outils de coordination. Ils sont centrés sur des questions stratégiques et font ressortir les préoccupations des bureaux de statistique, qu'elles soient de nature conceptuelle ou qu'il s'agisse de questions de coordination.

a) Statistiques de la pauvreté – pour examen et recommandations

Le Bureau de la Conférence a procédé à un examen approfondi des statistiques de la pauvreté en novembre 2012. Compte tenu des nombreux problèmes et enjeux inhérents à cette question, le Bureau a demandé au secrétariat d'organiser, de concert avec l'OCDE et le Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants, un séminaire consacré aux moyens de mesurer plus efficacement la pauvreté dans la région de la CEE. Une description schématique du séminaire sera présentée à la Conférence.

L'objectif du débat est de solliciter des contributions de l'ensemble des membres de la Conférence en prévision d'un séminaire sur les statistiques de la pauvreté qui devrait se tenir du 2 au 4 décembre 2013.

b) Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence – pour décision

Les rapports des examens approfondis auxquels le Bureau de la Conférence a procédé depuis la précédente réunion plénière de juin 2012 seront présentés à la Conférence. Le Bureau de la Conférence a examiné les statistiques bancaires, les statistiques de l'assurance et les statistiques financières en novembre 2012, le vieillissement de la population en novembre 2012 et les activités politiques et communautaires en février 2013. La Conférence sera invitée à valider les résultats des examens approfondis.

c) **Résultats des travaux du groupe des amis de la présidence de la Commission de statistique de l'ONU sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle – pour information**

La Conférence sera informée des résultats des travaux du groupe des amis de la présidence de la Commission de statistique de l'ONU sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle.

8. Programme de travail du sous-programme statistique de la CEE

a) **Rapports du Bureau et des équipes de spécialistes de la Conférence, et Programme statistique de la CEE pour 2013 – pour information et décision**

La Conférence sera invitée à examiner les documents ci-après relatifs au programme de travail statistique de la CEE pour 2012-2013:

a) Le Programme statistique de la CEE pour 2013 sera présenté pour approbation, comme convenu par le Bureau de la Conférence à sa réunion de novembre 2012. Il cadre avec le Programme de travail du sous-programme statistique pour 2012-2013, approuvé par la Conférence en juin 2012;

b) Le rapport sur l'exécution du Programme statistique pour 2012 sera soumis à la Conférence pour information;

c) Les rapports des réunions du Bureau de la Conférence, les rapports d'activité des équipes de spécialistes travaillant sous les auspices de la Conférence et les rapports des réunions d'experts seront soumis à la Conférence pour information;

d) Un recueil de bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines et de formation fondé sur certains documents du séminaire de la Conférence de 2006 et des ateliers connexes organisés en 2008, 2010 et 2012 sera présenté à la Conférence pour information;

e) Un document sur les principales orientations pour l'avenir et les messages clefs à retenir, fondé sur les premiers résultats des travaux de l'Équipe spéciale des statistiques relatives aux changements climatiques, sera présenté à la Conférence pour information. Le document comportera des recommandations provisoires relatives aux moyens d'impliquer davantage les bureaux nationaux de statistique dans le domaine des statistiques des changements climatiques. L'Équipe spéciale prépare un rapport qui sera soumis à la Conférence pour approbation en 2014.

b) **Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la CEE pour 2014-2015 – pour décision**

La Conférence sera invitée à examiner et à adopter les documents officiels du sous-programme statistique préparés dans le cadre du cycle biennal de planification et d'établissement de rapports. Ces documents ont été approuvés par le Bureau de la Conférence à sa réunion des 5 et 6 février 2013. Les documents ci-après sont soumis à la Conférence pour approbation:

a) Projet de programme de travail pour 2014-2015 (ECE/CES/2013/15);

b) Projet de programme de publications du sous-programme statistique pour 2014-2015 (ECE/CES/2013/16);

c) Projet de plan d'évaluation biennale du sous-programme statistique pour 2014-2015 (ECE/CES/2013/17).

9. Choix des thèmes des séminaires à organiser dans le cadre de la réunion plénière de la Conférence en 2014 – pour décision

La Conférence choisira les thèmes des séminaires à organiser en 2014 en se fondant sur une proposition de son Bureau.

10. Élection du Bureau de la Conférence – pour décision

Les mandats actuels de tous les membres du Bureau de la Conférence des statisticiens européens arrivent à leur terme à la clôture de la réunion plénière de 2013, le 12 juin. À cette occasion, la Conférence devra donc élire un président et des vice-présidents pour un mandat de deux ans, allant de juin 2013 à juin 2015.

11. Questions diverses

Toute question supplémentaire dont la Conférence devrait être informée pourra être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

12. Clôture de la réunion

Un projet de rapport de la réunion plénière (en anglais uniquement), comportant notamment les principales décisions arrêtées, sera adopté à la fin de la réunion. Un rapport détaillé sera établi dans les deux semaines suivant la réunion et sera adressé pour observations à tous les participants. Le rapport final sera traduit en français et en russe.

III. Organisation des travaux

Un calendrier détaillé sera affiché sur le site Web officiel de la Conférence (<http://www.unece.org/stats/documents/2013.06.ces.html>) quelques semaines avant la réunion plénière.

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Lundi 10 juin	
09 h 30-09 h 40	1
09 h 40-09 h 50	2
09 h 50-17 h 30	3
Mardi 11 juin	
9 h 30-16 h 30	4
16 h 30-17 h 30	5

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mercredi 12 juin	
9 h 30-11 h 00	6
11 h 00-11 h 45	7
11 h 45-11 h 55	8
11 h 55-12 h 05	9
12 h 05-12 h 15	10
12 h 15-12 h 30	11, 12
